

Le marché français et les industries suisses d'exportation

Autor(en): **L'Huillier, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **20 (1940)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-889006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PREMIÈRE PARTIE : DOCUMENTATION GÉNÉRALE

LE MARCHÉ FRANÇAIS ET LES INDUSTRIES SUISSES D'EXPORTATION

Dans le précédent numéro de la « Revue Economique Franco-Suisse » (janvier 1940) nous avons publié une étude sur « l'activité économique de la France en 1939 ». Il nous a semblé qu'un sujet aussi général, pour rester dans le cadre de cette Revue, devait comporter une suite qui nous permettrait de traiter plus spécialement la question des relations économiques franco-suisse. C'est ainsi que nous avons formé le projet de montrer dans quelle mesure et, si possible, pour quelles raisons, l'économie française avait, au cours de l'année 1939, fait appel à la collaboration des principales industries suisses. Nous espérons que les indications que nous avons déjà données sur « le marché français » faciliteront la compréhension de l'évolution des exportations de Suisse en France pendant l'année écoulée. Aussi bien, c'est un caractère de notre époque que cette interdépendance étroite des événements généraux et des situations particulières, ou plutôt cette obéissance des secondes aux premiers. Et dans notre conclusion, il nous faudra constater que les importations de Suisse en France, aussi diverses soient-elles, subissent l'influence de facteurs semblables, d'une portée par conséquent très générale, assez générale même pour qu'ils aient été mentionnés dans notre premier article.

Avant d'aborder notre sujet, nous désirons remercier de leur collaboration compréhensive et compétente MM. Alfred Bollier, Walter Huber, Frédéric Bachtold, M. O. Zurcher, Auguste Meier, Frédéric Baumann, Hermann Stamm-Nion, Henry-Félix Weber, Marcel Bloch, Louis-Gustave Brandt, Jacques Berchtold, Gustave Gentil, Ernest C. Gutzwiller et Hermann Ritz, et nous les prions de nous excuser si nous avons parfois mal interprété les renseignements qu'ils nous ont communiqués si aimablement.

*
* *

Pour tout sujet qui touche de près la réalité, il est vain de tracer un plan abstrait dans lequel la vérité risque de se déformer. Il suffit de prévoir dans l'espace et dans le temps des catégories répondant aux différences naturelles et dans lesquelles les faits viendront s'insérer sans gêne.

Pour classer les différentes industries suisses qui exportent en France, nous avons repris les grands chapitres du tarif des douanes suisse en respectant la gradation générale qu'il établit depuis les industries les plus proches de la nature jusqu'à celles qui en sont ou qui, tout au moins, en semblent le plus éloignées :

Produits alimentaires, cuir, papier, textiles, métaux ferreux, métaux non ferreux, machines, horlogerie, instruments et appareils et produits chimiques. Au terme de la progression, nous avons ajouté l'activité bancaire et les assurances.

L'ouverture des hostilités étant certainement, parmi ces facteurs généraux dont nous parlions tout à l'heure, celui qui a exercé l'influence la plus brutale, à la façon d'un choc provoquant une cassure, nous avons adopté, comme dans notre premier article, une distinction entre les huit premiers mois de l'année et les quatre derniers. D'autre part, dans nos statistiques, en regard de chaque chiffre afférent à l'année 1939, nous avons mis le chiffre correspondant de 1938.

Pour base de nos développements, il eût été logique de choisir les données statistiques fournies par les services des douanes françaises, puisqu'il s'agit d'étudier l'évolution des importations en France de produits suisses. Malheureusement, ces services ont arrêté le cours de leurs publications et force nous a été de recourir aux statistiques des douanes suisses.

Nous autorisant de la stabilité du franc suisse au cours des deux années écoulées (les variations du franc français nous auraient interdit un tel choix si nous avions employé les statistiques françaises) et animés par un désir d'homogénéité, nous avons utilisé les résultats en valeur et passé sous silence les résultats en quantité. Afin de ne pas nous perdre dans le détail, nous avons décidé de ne considérer que les importations les plus importantes.

Enfin, il convient de souligner combien il faut faire de réserves quant à l'exactitude des données contenues dans ces statistiques. On conçoit qu'un service des douanes, aussi actif soit-il, ne peut pas arriver à chiffrer sans erreur la valeur et la quantité des marchandises importées et exportées qu'il voit passer. S'il est donc téméraire de fonder des idées

sur les résultats « bruts » des statistiques douanières, il n'en est pas de même des résultats « relatifs », c'est-à-dire rapportés à une période de base, si possible pas trop éloignée. D'une année à l'autre, les méthodes d'information changent peu et ce sont à peu près les mêmes erreurs qui se reproduisent : deux indications numériques erronées peuvent donc permettre de mesurer avec exactitude une variation. D'ailleurs, notre but est bien davantage de montrer les variations des importations de Suisse en France entre l'année 1938 et l'année 1939 d'une part, ainsi qu'entre les huit premiers mois de 1939 et les quatre derniers d'autre part, que d'indiquer l'importance « absolue » de ces importations.

*
*
*

LES PRODUITS ALIMENTAIRES

Il peut sembler paradoxal que la France, pays agricole par excellence, importe des produits alimentaires de la Suisse, dont le sol est réputé relativement ingrat. Aussi bien, la Suisse n'est-elle pas obligée de faire venir de l'étranger une grande partie de sa nourriture? Pour expliquer cette contradiction apparente, il faut dissiper une équivoque. Les produits alimentaires que la Suisse exporte vers la France doivent être rangés dans le domaine de l'agriculture si on se place au point

de vue de leur origine ou de leur destination. Par contre, si on considère leur processus de transformation, le nombre des opérations qu'il comprend et l'outillage qu'il met en jeu, on peut les classer parmi les produits industriels. C'est ce qui ressort du tableau suivant, d'autant plus nettement qu'il symbolise, du fait qu'il ne comprend que les postes les plus importants, les importations de Suisse en France de produits alimentaires :

EXPORTATIONS DE SUISSE EN FRANCE
(en milliers de francs suisses)

N° du tarif douanier suisse	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	8 premiers mois		4 derniers mois		12 mois	
		1939	1938	1939	1938	1939	1938
19	Farine alimentaire pour les enfants.. . . .	608	749	98	232	706	981
64	Chocolat	106	127	4	88	110	215
92	Lait condensé, stérilisé, etc.	241	660	5	41	246	701
99b 1	Fromage à pâte dure, en meules.. . . .	7.291	7.259	216	4.332	7.507	11.591
99b 2	Fromages en boîtes	312	242	2	85	314	327
103b	Préparation d'extraits de viande, solides ou liquides	464	398	0	294	464	692

Les exportations de farine alimentaire pour les enfants ont peu varié en 1939 par rapport à 1938. Les débouchés sont par nature assez stables, même en temps de crise, car il s'agit d'un produit de première nécessité. C'est ainsi qu'au cours des quatre derniers mois de 1939, la diminution par rapport

à la même période de 1938 a été moins sensible que pour les autres produits. Sa portée est même atténuée si on tient compte que les importations accusaient déjà une baisse légère pendant les huit premiers mois de 1939.

Depuis longtemps, les exportations de chocolat

vers la France ont eu une tendance à baisser. Cette tendance s'est maintenue au début et aggravée à la fin de l'année 1939, qui a été nettement défavorable.

La situation est encore plus mauvaise pour le lait condensé.

En ce qui concerne les fromages, l'année 1939 s'annonçait, jusqu'à la guerre, sous d'heureux auspices. Pendant les sept premiers mois, les résultats furent meilleurs en 1939 qu'en 1938. Grâce à la stabilité du franc français, l'Union Suisse du Commerce de Fromage fut en mesure de conserver jusqu'au début de juillet sa cotation en francs français, procédé très en faveur auprès de la petite clientèle peu familiarisée avec les opérations de change. Et en dépit des nombreux facteurs de variations, elle maintint les mêmes prix pendant plus de six mois. Il est intéressant de faire le décompte des éléments qui forment ces prix et de comparer les totaux avec les prix français. Au seuil de cette étude, nous aurons ainsi un bon exemple des charges qui grèvent les importations de Suisse en France et de la disparité entre les prix suisses d'exportation et les prix des producteurs français :

JANVIER-AVRIL 1939	EMMENTAL		GRUYÈRE
	Extra	1 ^{er} Choix	1 ^{er} Choix
	100 kgr.	100 kgr.	100 kgr.
Prix de facture	1.590 fr.	1.525 fr.	1.475 fr.
Douane, taxe de licence	120 »	120 »	200 »
Prix frontière dédouané	1.710 »	1.645 »	1.675 »
Au 1 ^{er} mai 1939 s'ajoute la taxe d'armement l p. 100	17 »	16 »	17 »
Total fr. fr.	1.727 fr.	1.661 fr.	1.692 fr.

Les fromages français se vendaient, en même temps, au départ des fromageries de Franche Comté :

	EMMENTAL		COMTÉ-GRUYÈRE	
	Extra	1 ^{er} Choix	Extra	1 ^{er} Choix
Par 100 kgr. fr. fr.	1.450/1.400	1.360/1.240	1.550	1.360/1.240

Si cette sage politique des prix a contribué à obtenir les résultats favorables du début de l'année, ceux-ci doivent être cependant attribués pour la

plus grande partie à la qualité des fromages suisses qui s'est affirmée toujours plus nettement depuis deux ans. La fièvre aphteuse, qui a ravagé le monde entier, a exercé ses méfaits particulièrement longtemps en France, tandis qu'elle a pu être maîtrisée assez rapidement en Suisse.

Dès le mois d'août, les exportations de fromages vers la France diminuèrent, en raison de l'incertitude créée par la tension internationale. La faiblesse du franc français obligea l'Union Suisse du Commerce de Fromage à coter en francs suisses.

Le mouvement de baisse se précipita après l'ouverture des hostilités. D'une part, l'attitude réservée du marché français devant le bouleversement des centres de consommation, corollaire de l'évacuation des grandes villes menacées, d'autre part, surtout, la rigueur de la prohibition générale d'entrée en France, ont eu pour effet d'empêcher presque complètement les importations de fromages suisses en France pendant les derniers mois de 1939.

Les indications qui suivent sur la façon dont les contingents ont été accordés pour les fromages donnent une vision claire des obstacles presque insurmontables auxquels se heurtent à l'heure actuelle les exportateurs suisses et les importateurs français pour approvisionner de produits suisses le marché français.

Il avait été d'abord question de reporter sur les deux derniers mois de l'année la part du contingent qui avait été inutilisée par suite de la prohibition générale d'importation. Le chiffre de 500.000 quintaux, qui avait été mis en avant, fut réduit à 100.000 sous prétexte que les demandes d'importations étaient peu importantes. Mais, en décembre, quand les importateurs, le premier moment de surprise et de désorganisation passé, sollicitèrent des autorisations très larges, les contingents ne furent pas augmentés. A vrai dire, ils furent même diminués en fait, car les licences furent délivrées avec du retard et les importations ne purent avoir lieu que dans une période chevauchant décembre et janvier. Le dernier contingent de 1939 a ainsi été utilisé pendant le mois de janvier. Le contingent du premier trimestre 1940, de 5.000 quintaux par mois, se trouve donc amputé d'un tiers.

Cette quasi prohibition de l'importation, jointe à la raréfaction des produits fromagers français

sur le marché (pluies, fièvre aphteuse, froid, constitution de stocks par l'intendance) a provoqué une brusque hausse des prix et la gêne du commerce de détail.

LES CUIRS

EXPORTATIONS DE SUISSE EN FRANCE
(en milliers de francs suisses)

N° du tarif douanier suisse	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	8 premiers mois		4 derniers mois		12 mois	
		1939	1938	1939	1938	1939	1938
172	Cuirs bruts	324	317	0	116	324	433
173	Peaux brutes	688	594	68	142	756	736
195b	Souliers de 600 jusqu'à 1.200 gr.	193	178	8	18	201	196
195c	Souliers de moins de 600 gr.	1.866	1.711	285	498	2.151	2.209

La chute brutale des exportations en France de cuir tanné après l'ouverture des hostilités doit être attribuée à l'interdiction d'exporter de Suisse cet article intéressant à un très haut degré la défense nationale. La Suisse étant tributaire de l'étranger pour les matières tannantes, il était naturel qu'on réservât au marché intérieur les stocks qui pouvaient exister au début de la guerre.

L'exportation des peaux brutes, par contre, a continué pendant les quatre derniers mois de 1939. Il est probable que certaines peaux produites en Suisse ne répondent pas aux besoins des tanneurs suisses et sont, par conséquent, susceptibles d'être vendues à l'étranger.

Les huit premiers mois de l'année furent favorables aux exportations en France de souliers

suisses, lourds et légers. Grâce à la disparition de certaines concurrences, le marché français a pu être en effet dégagé. A tel point qu'il a été possible en octobre 1939 d'abroger la loi du 22 mars 1936 qui tendait à protéger les industries de la chaussure.

Depuis la guerre, il est certain que le marché français offre des débouchés immenses. Les usines françaises, dont plusieurs ont rouvert leurs portes, travaillent à satisfaire aux besoins de l'armée et ne peuvent pas répondre en même temps à toutes les demandes de la partie civile de la population. On constate en effet que les importations de souliers suisses, sans toutefois continuer leur marche ascendante, se maintiennent à un niveau relativement élevé.

LE PAPIER

L'industrie française du papier, celle du papier-journal exceptée, a traversé une crise très aiguë au cours des dernières années. L'absence de coordination due à l'individualisme extrême qui règne dans cette branche de l'activité française laisse les prix sujets à de violentes variations. Descendus à des niveaux anormalement bas dans les années 1932 à 1935, ils se sont sensiblement relevés depuis 1936, restant toutefois très en dessous des prix mondiaux par suite des dévaluations successives du franc. Preuve en est la diminution des importations en

France des pays nordiques pourtant bien équipés dans ce domaine pour lutter contre la concurrence internationale (ainsi les importations de Suède en France de papier dit « Kraft » et similaires ont passé de 7.021 tonnes pendant les sept premiers mois de 1937 à 621 tonnes pendant la période correspondante de 1939). Dans ces conditions, on conçoit que l'industrie papetière suisse qui arrive à maintenir des prix stables et rémunérateurs grâce à une forte organisation, ne trouve pas de débouchés en France. Il est peu probable que la situation se modifie

car les mesures que le Gouvernement français a prises en vue de récupérer les papiers usagés per-

mettront de faire face, dans une large mesure, aux besoins, d'ailleurs réduits, du marché français :

EXPORTATIONS DE SUISSE EN FRANCE
(en milliers de francs suisses)

N° du tarif douanier suisse	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	8 premiers mois		4 derniers mois		12 mois	
		1939	1938	1939	1938	1939	1938
288	Chiffons, etc... pour la fabrication du papier..	219	208	0	119	219	327
291	Cellulose, etc..., blanchie ..	540	769	66	341	606	1.110
301	Papier à écrire, d'une seule couleur ..	112	98	48	48	160	146
321	Livres imprimés, timbres-poste pour collections..	669	597	48	394	717	991
329	Tableaux encadrés ..	110	142	13	82	123	224

La disparité entre les prix français et les prix suisses s'amenuise pour un produit de qualité comme la cellulose blanchie. On note cependant que l'importation en France de ce produit a diminué de moitié en 1939 par rapport à 1938.

En ce qui concerne les livres imprimés, on peut affirmer que le public français apprécie toujours les ouvrages sortis des presses des maisons d'éditions suisses et que leur importation reprendra après les hostilités aussi active que dans le passé.

LES TEXTILES

Coton

L'industrie française du coton a bénéficié de la reprise économique générale en 1939. Bien loin d'atteindre, au cours des années précédentes, la

limite de sa capacité de production, elle a pu sans peine satisfaire à des besoins accrus. La mode, cependant, a favorisé certaines spécialités de l'industrie suisse dans le domaine des tissus et des broderies :

EXPORTATIONS DE SUISSE EN FRANCE
(en milliers de francs suisses)

N° du tarif douanier suisse	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	8 premiers mois		4 derniers mois		12 mois	
		1939	1938	1939	1938	1939	1938
347	Fils de coton, écrus, simples jusqu'au n° 19..	162	66	0	61	162	127
348	Fils de coton, écrus, simples du n° 20 au n° 119..	257	726	0	203	257	929
360	Tissus de coton, unis ou croisés, écrus ou crévés, pesant 12 kgr. en plus par 100 m ² ..	247	140	21	119	268	259
361	Tissus de coton, unis ou croisés, écrus ou crévés, pesant de 6 à 12 kgr. par 100 m ² ..	66	125	29	95	95	220
364b	Tissus de coton, blanchis, mercerisés, imprégnés, pesant moins de 6 kgr. par 100 m ² ..	460	459	33	155	493	614
365b	Tissus de coton teints, pesant moins de 6 kgr. par 100 m ² ..	234	217	6	77	240	294
366a	Tissus de coton imprimés, pesant 6 kgr. ou plus par 100 m ² ..	85	94	18	21	103	115
366b	Tissus de coton imprimés, pesant moins de 6 kgr. par 100 m ² ..	566	798	3	127	569	925
387	Broderies sur tulle, chimiques ..	129	157	2	70	131	227
388	Broderies au plumetis, autres que garnitures et broderies sur tulle ..	551	656	6	278	557	934
557b	Articles confectionnés de coton ..	134	148	9	61	143	209

L'importation des fils de coton a fortement diminué pendant les huit premiers mois de 1939 par rapport à 1938. Elle a été complètement coupée depuis le début de la guerre.

De 1938 à 1939, les variations sont bien faibles pendant les huit premiers mois pour les tissus de coton. On note une progression pour les tissus unis ou croisés, écrus ou crévés, lourds et pour les

dans les quatre derniers. Les tissus ont fait preuve d'une plus grande stabilité. La bonneterie, favorisée au début de l'année, a été très durement atteinte par la guerre.

Paille

EXPORTATIONS DE SUISSE EN FRANCE
(en milliers de francs suisses)

N° du tarif douanier suisse	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	8 premiers mois		4 derniers mois		12 mois	
		1939	1938	1939	1938	1939	1938
511	Articles en paille teints, imprimés, avec ornements, etc. ...	724	1.212	9	298	733	1.510

Les fabricants suisses d'articles en paille ont su conserver la faveur de la clientèle française en créant des multitudes de modèles nouveaux d'un goût toujours parfait et d'une qualité impeccable. En dépit de leurs efforts, leurs exportations vers la

France ont fortement diminué en 1939. La guerre a arrêté ce mouvement d'affaires. On peut espérer que la haute mode aura bientôt recours de nouveau à l'industrie suisse de la paille, car celle-ci est seule à même de lui fournir des articles à coudre.

LES MÉTAUX FERREUX

La situation de l'industrie sidérurgique française a été très favorable en 1939. La reprise économique générale, dont elle a profité doublement comme productrice de biens de consommation et de biens de production, d'une part, et, d'autre part, l'exécution d'un vaste programme d'armement, lui ont ouvert des débouchés considérables.

En ce qui concerne les produits demi-finis, l'industrie suisse n'est pas en mesure de concu-

rener les fabricants français. Dans ce domaine, le facteur prix joue en effet un plus grand rôle que le facteur qualité. Or, les prix français sont les plus bas du monde : l'acier moulé coûte environ deux fois plus cher en Suisse qu'en France.

Par contre, la Suisse peut vendre en France certains produits finis dont les clients apprécient la bienfacture.

EXPORTATIONS DE SUISSE EN FRANCE
(en milliers de francs suisses)

N° du tarif douanier suisse	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	8 premiers mois		4 derniers mois		12 mois	
		1939	1938	1939	1938	1939	1938
723b, 744, 745 et 746	Fer étiré ou laminé et raccords pour tuyaux. ...	2.583	2.420	156	1.196	2.739	3.616
749 et 750	Limes et règles ...	228	232	72	68	300	300
756	Outils de précision de moins de 0 kgr. 5 par pièce. ...	210	156	71	80	281	236
769b	Vis, boulons et écrous blanchis autres qu'à bois. ...	166	91	96	35	262	126

On voit donc que les importations de Suisse ont bénéficié de l'essor du marché français des métaux

ferreux au début de 1939. Depuis la guerre, elles sont réduites à la portion congrue. Il s'agit proba-

blement d'un état temporaire car l'industrie sidérurgique française, sur laquelle pèse la charge écrasante des armements, aura de la peine à se consacrer à d'autres tâches. Elle verra sans déplaisir la Suisse

continuer à fournir au marché français certains produits spéciaux, car sa besogne sera allégée d'autant.

LES MÉTAUX NON FERREUX

EXPORTATIONS DE SUISSE EN FRANCE
(en milliers de francs suisses)

N° du tarif douanier suisse	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	8 premiers mois		4 derniers mois		12 mois	
		1939	1938	1939	1938	1939	1938
	Cuivre :						
815	Cuivre en barres, saumons, etc.	107	74	15	46	122	120
817	Cuivre en barres, tôle, soudure de cuivre.	1.766	2.080	145	1.026	1.911	3.106
818c	Fil de cuivre en torches, étiré, ayant un diamètre inférieur à 6 mm.	560	476	113	181	673	657
834	Ouvrages en cuivre, tournés.	130	119	28	46	158	165
	Métaux autres que le cuivre et les métaux précieux :						
860	Nickel laminé, étiré, en tôle tuyaux, etc.	691	677	131	283	822	960
862	Aluminium pur, en masses, etc.	347	232	0	1	347	233
863a	Aluminium pur en barres, tôle, tuyaux, fil.	294	329	478	25	772	354
864	Alliages d'aluminium, en masses.	170	57	2	62	172	119
865a	Alliages d'aluminium, en barres, tôle, tuyaux, fil.	108	501	513	48	621	549
867	Ouvrages en aluminium, autres que pour usages industriels.	384	275	33	171	417	446

Pour l'évolution des importations de métaux non ferreux (métaux précieux exceptés), pendant les huit premiers mois de 1939, on peut faire à peu près les mêmes remarques que pour les métaux ferreux. L'amélioration du marché français provoquée par la conjoncture économique favorable et par l'armement a permis à l'industrie suisse d'exportation de maintenir sa position.

Ce sont surtout les importations de cuivre qui présentent de l'importance, car celles d'aluminium et de nickel ont un caractère un peu spécial, la France produisant et travaillant elle-même ces métaux et ne s'adressant à l'étranger que pour certaines spécialités.

Notons que les statistiques suisses réunissent sous la seule désignation : cuivre, ce qui, dans les statistiques françaises, est classé sous deux vocables : cuivre rouge et laiton.

Depuis la guerre, les besoins de la France sont immenses. D'abord, si elle produit l'aluminium, elle

doit importer le cuivre. En second lieu, les usines travaillent avant tout pour la défense nationale, souvent sur réquisition, et le marché offre de grandes possibilités. Il est peu probable que l'industrie suisse puisse les exploiter pleinement, étant elle-même débordée de travail pour son marché intérieur sur lequel domine également l'influence des commandes militaires.

Si on entre dans le détail des positions, on voit que l'importation des fils de cuivre a légèrement augmenté pendant les huit premiers mois de 1939 et s'est maintenue à un niveau normal pendant les quatre derniers par rapport à 1938, tandis que l'importation de cuivre en barres, tôle, soudure de cuivre, a diminué au cours des deux périodes, de 85 p. 100 environ pendant la seconde.

L'aluminium pur ou allié, en barres, tôle, tuyaux, fil, a subi une forte progression durant la fin de l'année.

LES MACHINES

A deux points de vue, l'étude des exportations de machines de Suisse en France est particulièrement intéressante.

D'une part, l'industrie des machines est une industrie suisse très caractéristique. En premier lieu, bien que ses produits ne soient pas destinés

à une consommation directe, elle se situe au terme d'un long cycle de production. Toutes les machines qui sont énumérées ci-après possèdent une très grande valeur relativement à la faible quantité de matières premières mises en œuvre. Ensuite, la diversité de cette industrie est extrême. Elle n'apparaît pas suffisamment à la lecture du tableau ci-dessous, car, dans de nombreuses catégories, chaque machine a été conçue spécialement pour répondre aux désirs de l'acheteur. Cette originalité est d'autant plus remarquable qu'elle ne porte préjudice d'aucune façon à la perfection des éléments qui composent la machine, perfection qui est généralement liée à la production en série. En somme,

l'industrie suisse des machines allie heureusement les deux notions de « qualité » et de « bonne qualité » dont M. André Siegfried a brillamment démontré l'opposition naturelle. On conçoit dans ces conditions que, pour ses exportations, elle dépende moins que d'autres industries de la disparité entre les prix nationaux et les prix étrangers.

D'autre part, la situation des exportations de machines suisses en France est particulièrement riche d'enseignements sur le marché français, justement parce qu'elle dépend peu de l'élément prix qui, pour d'autres branches, fausse souvent le jeu des autres éléments de la conjoncture.

EXPORTATIONS DE SUISSE EN FRANCE
(en milliers de francs suisses)

N° du tarif douanier suisse	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	8 premiers mois		4 derniers mois		12 mois	
		1939	1938	1939	1938	1939	1938
881b	Chaudières et autres récipients à vapeur : en fer.. .. .	612	455	248	253	860	708
882e	Machines frigorifiques, pesant plus de 2.500 kgr. par pièce..	74	96	13	89	87	185
882h	Machines frigorifiques pesant moins de 100 kgr.. .. .	150	232	5	54	155	286
882h 1	Appareils pour le chauffage à l'huile, pesant moins de 100 kgr. par pièce	132	164	12	79	144	243
884	Machines pour la filature et le retordage.. .. .	307	535	173	304	480	839
885	Métiers à tisser.. .. .	349	336	8	310	357	646
886	Autres machines pour le tissage.. .. .	541	630	11	183	552	813
887	Machines à tricoter, machines pour la bonneterie et remailleuses	408	373	46	154	454	527
890a	Presses à imprimer	107	170	2	80	109	250
894 898							
MDy	Machines dynamos électriques.. .. .	600	1.312	507	685	116	1.997
M1	Machines pour la fabrication du papier, machines pour la teinturerie, l'apprêtage, etc.	136	150	6	19	142	169
M2	Machines pour la minoterie	210	345	14	161	224	506
M3	Moteurs hydrauliques et à vent, pompes.. .. .	407	576	127	192	534	768
M4	Machines à vapeur	910	844	132	797	1.042	1.641
M5	Moteurs à gaz, à pétrole, à benzine, etc.. pour véhicules exceptés	1.120	1.255	403	469	1.523	1.724
M6	Machines-outils	7.120	3.102	4.524	2.031	11.644	5.133
M7	Machines pour la mise en œuvre de substances alimentaires..	2.491	1.216	440	746	2.931	1.962
M9	Machines non dénommées ailleurs.. .. .	1.710	1.796	612	1.050	2.332	2.846
901	Cylindres et plaques, gravés pour l'impression sur étoffes..	949	110	15	96	364	206
902a	Films impressionnés pour projections cinématographiques..	105	97	26	177	131	274
914d	Automobiles, pesant plus de 1.600 kgr.	213	303	37	92	250	395
918	Voitures à voyageurs, pour chemins de fer.. .. .	27	639	104	269	131	908
924c 2	Appareillage électrique pour véhicules.. .. .	348	432	186	212	534	644

Avant de commenter ce tableau, il est nécessaire de faire une réserve. Les délais de livraison sont très variables suivant les machines. Aux faits matériels d'importations en France que notre tableau groupe dans un cadre annuel ou même plus étroit, correspondent des commandes, par conséquent des besoins, échelonnés sur une longue période. Il est vrai que les clients donnent leurs ordres en tenant compte du délai qui s'écoulera jusqu'à la réception de la marchandise. Mais on ne peut pas tout prévoir

et il est certain que des variations brusques dans la situation du marché marqueront plus fortement leur empreinte sur les importations de marchandises livrées dans un court délai. C'est ainsi que l'ouverture des hostilités a affecté plus gravement les importations de machines frigorifiques légères que celles de machines frigorifiques lourdes (1).

Pendant les huit premiers mois, les importations de machines-outils ont plus que doublé de 1938 à 1939. La situation internationale ne leur laissant

(1) Il n'en aurait évidemment pas été de même si la prohibition générale d'entrée en France avait eu un effet rétroactif.

pas la possibilité de prévoir un vaste programme de rénovation de leurs installations, les industriels français ont cherché tout au moins à développer leur outillage léger. Les importations de machines pour la mise en œuvre de substances alimentaires accusent une augmentation presque aussi forte. On constate une diminution de l'importation des machines textiles (43 p. 100 pour les machines à filer et à retordre); l'importation des cylindres et plaques gravés pour l'impression des étoffes a beaucoup plus bénéficié de la reprise vigoureuse de l'industrie textile française. Les importations de machines dynamo-électriques ont baissé de plus de la moitié.

Pendant les quatre derniers mois, les résultats des importations de machines sont en 1939 relativement favorables. Celles des machines dynamo-électriques atteignent à peu près le même niveau qu'en 1938, en nette amélioration sur les huit premiers mois de 1939.

L'importation des machines-outils s'est poursuivie à un rythme rapide : peut-être la nécessité d'équiper ces machines-outils a-t-elle en partie provoqué le relèvement des importations de machines dynamo-électriques. Les machines à vapeur accusent une forte diminution, tandis que les chaudières se maintiennent au même niveau qu'en 1938.

L'HORLOGERIE

EXPORTATIONS DE SUISSE EN FRANCE

(en milliers de francs suisses)

N° du tarif douanier suisse	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	8 premiers mois		4 derniers mois		12 mois	
		1939	1938	1939	1938	1939	1938
		930a	Pièces détachées de montres brutes, non assemblées..	78	83	12	35
930c	Ebauches complètes ..	1.512	1.977	165	962	1.677	2.939
931	Mouvements finis de montres ..	163	254	19	134	182	388
932	Boîtes de montres, brutes ou finies, en métaux communs, aussi argentées ou dorées ..	428	316	42	228	470	544
934a	Autres pièces détachées, finies, non assemblées. ..	1.779	2.097	257	1.056	2.036	3.153
934c	Chablons ..	144	151	5	102	149	253
935a	Montres de poches, en métal commun..	177	289	2	138	179	427
935c	Montres de poche, en or ou en platine..	104	112	1	105	105	217
936a	Montres-bracelets, en métal commun..	1.070	1.276	59	943	1.129	2.219
936c	Montres-bracelets, en or ou platine..	480	638	6	464	486	1.102
936d	Chronographes, montres à répétition..	216	204	9	160	225	364
936e	Autres montres, en métal commun..	106	128	6	86	112	214
936i	Montres pour automobiles..	731	529	18	356	749	885

Les huit premiers mois de 1939 se sont caractérisés par une grande stabilité aussi bien pour l'ensemble de l'importation que pour ses éléments particuliers. C'est ainsi qu'on doit remarquer que le fléchissement, d'ailleurs léger, de l'importation des ébauches n'est presque pas supérieur à la diminution moyenne de l'importation des produits finis.

Depuis la guerre, par contre, un abîme s'est creusé. Dans cette chute générale, il faut toutefois signaler que les importations de produits finis sont

tombés nettement plus bas que celle des ébauches et des pièces détachées. Le marché français est cependant actif. La demande de montres pour des cadeaux est très élevée. L'horlogerie française, dont les effectifs se trouvent réduits, est surchargée de travail.

L'horlogerie suisse, qui est en état d'apporter son concours pour la satisfaction de ces besoins du public français, se heurte malheureusement à la prohibition d'entrée en France.

INSTRUMENTS ET APPAREILS

EXPORTATIONS DE SUISSE EN FRANCE
(en milliers de francs suisses)

N° du tarif douanier suisse	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	8 premiers mois		4 derniers mois		12 mois	
		1939	1938	1939	1938	1939	1938
937	Instruments et appareils astronomiques, mathématiques.. ..	152	140	345	86	497	226
939	Instruments et appareils orthopédiques.. ..	147	167	1	66	148	233
948a	Compteurs à gaz et appareils de petite mécanique non dénom- més ailleurs	332	191	892	92	1.224	283
948a I	Machines à écrire et leurs pièces détachées.. ..	372	495	57	186	429	681
953	Compteurs électriques	1.187	1.227	64	595	1.251	1.822
955	Gramophones et cinématographes.. ..	327	261	28	180	355	441
956b	Appareils électriques de plus de 500 kgr.	111	214	40	70	151	284
956c	— de 50 à 500 kgr.	166	297	107	86	273	383
956d	— de 3 à 50 kgr.	432	488	155	234	587	722
956e	— de 0,3 à 3 kgr.	97	126	29	67	126	193
956f	— de moins de 0 kgr. 300.	107	74	24	44	131	118

Cette rubrique comprend, comme on le voit, des articles extrêmement divers dont les dénominateurs communs sont les caractères de complication et de précision qui s'attachent à leur production.

Au cours des huit premiers mois, on observe en 1939 une stabilité générale par rapport à 1938. Pendant les quatre derniers mois, on note au

contraire des variations très divergentes. Les importations d'instruments et appareils astronomiques, mathématiques, ainsi que d'appareils de petite mécanique ont augmenté sensiblement. En sens inverse, les machines à écrire et surtout les compteurs électriques, poste le plus important, accusent une diminution très forte.

PRODUITS CHIMIQUES

EXPORTATIONS DE SUISSE EN FRANCE
(en milliers de francs suisses)

N° du tarif douanier suisse	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	8 premiers mois		4 derniers mois		12 mois	
		1939	1938	1939	1938	1939	1938
	Produits pharmaceutiques et parfumerie :						
971	Alcaloïdes végétaux	239	254	2	151	241	405
974b	Produits chimiques pour usages pharmaceutiques.. ..	1.118	924	77	444	1.195	1.368
982	Parfumeries et cosmétiques, en récipients pesant plus de 1 kgr.	498	613	309	312	707	925
	Produits chimiques proprement dits :						
1.055b	Extraits de substances contenant du tannin, autres que des extraits de châtaigner.. ..	100	144	0	42	100	186
1.059	Alcool méthylique, collodion, combinaisons organiques du brome, du chlore et de l'iode, etc.	997	294	948	225	1.945	519
1.066b	Combinaisons d'aniline	99	72	43	50	142	122
1.069	Chlorure de benzyle, nitrobenzine, naphтол, etc.	100	62	1	40	101	102
1.074	Colle pour cordonniers	251	239	0	81	251	320
1.075	Colle forte pour menuisiers.. ..	92	93	0	32	92	125
1.077	Colle forte, liquide ou en poudre.. ..	130	149	14	109	144	258
	Couleurs :						
1.098	Couleurs d'aniline et autres couleurs dérivés du goudron non dénommées ailleurs.. ..	8.378	5.913	556	4.981	8.934	10.894

D'une manière générale, l'exportation vers la France des produits chimiques suisses a nettement progressé au cours des huit premiers mois de 1939

par rapport à 1938. Le développement de l'activité française a ouvert, dans ce domaine, de nouveaux débouchés aux industries suisses. La vive reprise de

l'industrie textile française, notamment, a favorisé l'importation de couleurs d'aniline.

Depuis la guerre, l'industrie chimique française doit accomplir un travail considérable. Non seulement les besoins de la défense nationale se sont accrus, mais, délivrées de la redoutable concurrence

allemande, les usines françaises sont assaillies par les commandes de l'industrie privée. Dans ces conditions, il faut espérer que les importations de Suisse ne resteront pas au niveau dérisoire auquel elles sont descendues.

L'ACTIVITÉ BANCAIRE

Le relèvement de l'économie française en 1939 a provoqué une détente certaine sur le marché financier, mais n'a pas abaissé cependant le loyer de l'argent à long terme au niveau des autres marchés financiers mondiaux.

Pour faire disparaître la dette flottante qu'il avait contractée en Hollande et en Suisse, le Gouvernement français pouvait soit la rembourser, soit la consolider. Etant donné la cherté de l'argent en France, il choisit la consolidation. Le marché financier suisse, comme le marché hollandais, lui apporta une collaboration extrêmement avantageuse : un groupe de banques suisses dirigé par le Crédit suisse et la

Société de Banques suisses, prit ferme, le 24 mai, la moitié d'un emprunt extérieur de la République française à six ans, au taux de 3,75 p. 100, d'un montant nominal de 100 millions de florins (soit 50 millions de florins ou 120 millions de francs suisses au cours d'alors, pour la Suisse); les souscripteurs recevaient la garantie d'une option de change qui couvre les titres comme les coupons.

Le bénéfice que l'Etat français retirait de ce concours amical des deux marchés étrangers apparaît bien si l'on constate que la rente 4 p. 100 1918 était alors cotée à 82,60 (dernier cours du 1^{er} juin).

LES ASSURANCES

Au cours des huit premiers mois de 1939, les Compagnies suisses d'assurances ont entretenu des relations favorables avec la France. Elles ont certainement bénéficié, d'une manière indirecte, du développement de la richesse en France.

Depuis la guerre, la situation est extrêmement difficile. D'abord en ce qui concerne le passé. Un contrat d'assurance n'est en effet pas instantané. De nombreuses personnes qui avaient signé une police avant la guerre ne sont plus en état de satisfaire à leurs obligations.

On comprend donc qu'il soit impossible aux Compagnies de dresser un bilan exact pour le début de l'année.

Quant à l'avenir, il semble encore plus incertain. La guerre rend nécessaire un développement considérable de l'activité de l'industrie des assurances (surtout les branches vie et incendie). Il est difficile toutefois d'établir un système solide tant que les nouveaux principes du droit des obligations ne seront pas clairement définis.

Au terme de cette étude, avant de dégager de la multitude des faits quelques idées générales, il est nécessaire de souligner ses imperfections.

Il faut rappeler tout d'abord les réserves qu'on doit faire sur l'exactitude des statistiques douanières.

Ensuite, cette étude n'a pas l'ambition de donner une représentation de toutes les exportations suisses à destination de la France. Elle ne vise que les postes les plus importants. Par là, elle offre une vision sim-

plifiée de la réalité : si l'image est plus claire, il n'en est pas moins vrai qu'elle est moins précise.

Enfin, l'interprétation des résultats statistiques laisse également beaucoup à désirer. Abondante à certains endroits, elle présente parfois de profondes lacunes qu'il ne faut pas chercher à dissimuler. Au risque de fatiguer le lecteur sur un chemin aussi malaisé, nous avons évité de niveler l'importance de notre documentation.

Malgré ces erreurs et ces insuffisances, nous

estimons cependant que cet exposé est assez solide pour supporter le poids de quelques conclusions.

Autant les catégories d'exportations suisses en France sont différentes les unes des autres, autant est grande la similitude de leur évolution au cours de l'année 1939. On constate que les branches les plus diverses ont été soumises aux mêmes influences, pliant sous les mêmes orages et se relevant pendant les mêmes accalmies.

Pendant les huit premiers mois, les facteurs généraux qui ont agi sont essentiellement le redressement économique français, la disparité entre les prix français et suisses ainsi que les caractères des produits suisses et, enfin, les réglementations étatiques.

Le développement de l'activité économique française a été un stimulant pour les exportations suisses en France. On peut constater que son influence s'est heureusement répartie sur l'ensemble de ces exportations et que leur structure n'a pas été bouleversée. On pouvait craindre qu'il en fut autrement, car le développement de l'activité économique, malgré son ampleur, présentait en partie un caractère assez artificiel. Dans notre premier article, nous avons constaté en effet que le principal moteur de cette expansion fut le renforcement de la défense nationale. Les entreprises françaises ont, dans bien des cas, consacré le meilleur de leur outillage et de leur main-d'œuvre à la réalisation du programme d'armement. Plutôt que d'engager de grosses dépenses pour répondre à tous les besoins du marché, elles ont souvent préféré avoir recours à la collaboration des industries étrangères.

Dans toutes les branches de l'activité économique, on remarque que les prix français sont nettement inférieurs aux prix suisses. Les phénomènes qui contribuent à l'apparition de cette disparité se rattachent à la nature même des deux économies nationales et il paraît difficile de les modifier. Les exportateurs suisses ont opposé à cette difficulté, en guise de contre-poids, la bonne qualité de leurs produits. Dans ce domaine, il s'est en somme établi une relation entre l'écart des prix français et suisses d'une part et l'écart des qualités françaises et suisses d'autre part. Le franc français ayant été spécialement bas au cours des huit premiers mois de 1939, les exportateurs suisses ont dû

réaliser un effort particulier pour n'envoyer que des marchandises parfaites.

La réglementation étatique des importations de Suisse en France n'a guère été modifiée avant les hostilités. Elle n'a pas été d'ailleurs d'une rigueur excessive, puisque nous voyons qu'elle n'a pas agi comme un écran entre l'amélioration de l'économie française et les exportations suisses en France, et que les secondes ont été soumises à l'influence bienfaisante de la première. Dans l'ensemble, les contingents ont été suffisants. Quant aux difficultés de règlement, il n'en existait pas entre la France et la Suisse.

Durant les quatre derniers mois de 1939, l'évolution des différentes catégories d'exportations suisses en France s'est poursuivie sur des voies parallèles, mais elle a obéi à d'autres facteurs généraux que pendant la période pacifique de l'année.

L'économie française a subi des transformations importantes qui se résument dans le développement tentaculaire des industries travaillant pour la défense nationale et dans la réduction de la production vouée à une consommation « normale ». A première vue, il semble donc que le marché français devrait s'assurer le concours de l'étranger pour remédier à l'insuffisance des produits « civils ».

Cette action naturelle de la situation du marché français sur les importations de l'étranger, notamment de Suisse, n'a pas pu s'exercer en raison des mesures artificielles qui ont été prises. Le Gouvernement français a tranché dans le vif de toutes les importations de Suisse qui n'étaient pas directement utiles à la défense nationale. La lecture des tableaux statistiques publiés plus haut fait éclater la brutalité des répercussions que la prohibition générale d'entrée en France a eues sur les importations suisses en France. Il est vrai que les chiffres indiqués pour les quatre derniers mois correspondent souvent en réalité aux seuls mois de novembre et de décembre, très peu de dérogations ayant été accordées en septembre et octobre, mois d'adaptation et de mise en marche du nouveau mécanisme économique. Mais, par contre, ces mêmes chiffres représentent souvent également des opérations d'avant-guerre dont le dénouement matériel n'a pu intervenir qu'après. En

somme, on peut considérer que ces deux phénomènes de chevauchement se neutralisent mutuellement.

Quant au mince filet de produits suisses qui arrive à traverser ce défilé administratif, son écoulement en France se produit dans des conditions bien différentes de naguère. La question des prix a beaucoup perdu de son importance. La concurrence, en effet, est souvent devenue un mot vide de sens puisque les autorisations d'importation ne sont accordées qu'au vu de la carence de l'industrie nationale dans le domaine considéré. Aussi, la qualité suisse n'est-elle plus tant un contrepoids au bon marché des articles français qu'un « produit de nécessité ». Un nouvel élément qui entre en scène, c'est la rapidité des livraisons. Il est évident qu'il constitue une difficulté pour la Suisse dont l'industrie est également très occupée actuellement. Dans la plupart des cas, cet obstacle paraît cependant bien petit à côté de celui de la réglementation française du commerce extérieur.

Le préjudice que ces mesures de restriction des importations en France ont porté aux exportateurs suisses, tout le monde en saisit la gravité et il n'est pas besoin d'y insister. Mais il n'est pas inutile de jeter la lumière sur l'influence fâcheuse qu'elles peuvent exercer sur l'économie française.

Tout d'abord, il faut constater que la diminution des exportations suisses en France a une action sur le volume de l'offre sur le marché français. Cette action est souvent plus considérable que ne peut le faire croire une désignation trop générale. Pour un produit donné, les exportations suisses vers la France concernent la plupart du temps une catégorie bien déterminée; par exemple, non pas tous les fromages, mais seulement ceux de Gruyère et d'Emmental. Or, ces catégories sont souvent séparées par des goûts ou des besoins très bien marqués des consommateurs et il est difficile de substituer les unes aux autres.

Cette variation dans le volume de l'offre influe à son tour sur les prix des produits en question et, par contre-coup, sur le niveau général des prix.

On craint, il est vrai, que les importations étrangères ne fassent monter les prix par suite de la baisse du franc français. Etant donné la diminution des revenus privés, résultant notamment de l'aggravation de fiscalité que la France a acceptée avec un

grand courage, on peut être certain que les importations répondraient à des besoins primordiaux et que, par conséquent, ils manifesteraient beaucoup plus la faculté d'adaptation de l'économie française aux nouvelles circonstances qu'une tendance à échanger du capital contre les produits du travail de l'étranger. En somme, il faut faire abstraction des vertus de prévoyance et d'épargne des Français pour croire que des prix d'importation trop élevés n'aboutiraient pas rapidement, même sans contrainte, à l'arrêt de l'entrée des marchandises étrangères. De ces deux sortes de hausse qui doivent résulter respectivement de l'importation de marchandises étrangères et de la prohibition de leur entrée, la première correspond à une adaptation naturelle, la seconde à une disette.

Adaptation naturelle, parce que l'économie française ne peut se priver sans difficultés des produits suisses auxquels elle est accoutumée et parce que la production française risque d'en souffrir dans sa qualité et dans sa variété (l'absence d'un seul élément rend parfois impossible une fabrication tout entière). C'est pour la même raison que la Suisse continue à se procurer en France les articles qu'elle a l'habitude d'y acheter.

Enfin, l'arrêt des importations de Suisse en France peut avoir une influence désastreuse sur l'exportation française. Il est évident que les germes d'anémie que comporte pour la production française la prohibition d'entrée des marchandises contamineront aussi les industries d'exportation. D'autre part, la Suisse ne pourra pas toujours livrer ses capitaux à la France en échange des marchandises de celle-ci. La Suisse vit surtout de son commerce extérieur : à quoi lui sert de maintenir sa production à un très haut degré de perfection et de variété si elle ne peut pas l'exporter?

Les marchandises s'échangent finalement contre des marchandises. L'existence de capitaux importants dans le monde permet de reporter plus ou moins loin dans le temps le dénouement normal des opérations d'échange. La vérité subsiste cependant. Importation et exportation sont les deux faces de la même activité. A plus ou moins brève échéance, le pays qui veut exporter sans importer est condamné à l'autarcie.

Jacques L'HUILLIER.